

**Zeitschrift:** Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 59/1968 (1968)

**Artikel:** L'activité de la Commission nationale suisse pour l'Unesco dans le domaine de l'éducation au cours de l'année 1967-1968

**Autor:** Hummel, Charles

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-115558>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'activité de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO dans le domaine de l'éducation au cours de l'année 1967-1968

La Commission nationale suisse pour l'UNESCO aborde les problèmes éducatifs sous plusieurs angles :

- éducation pour la compréhension internationale,
- éducation extrascolaire,
- éducation permanente.

## *Education pour la compréhension internationale*

L'un des moyens de promouvoir la compréhension internationale est le système des écoles associées de l'UNESCO. Il s'agit d'écoles qui s'engagent à consacrer un travail spécial, d'ordinaire un travail en équipe et interdisciplinaire, à un thème qui peut être un des problèmes majeurs de notre génération — la faim, l'analphabétisme, les droits de l'homme, l'ONU et ses organisations spécialisées — ou l'étude d'une culture étrangère — par exemple l'Afrique noire, l'Iran, l'Inde, etc. Dans chacune des trois régions linguistiques de notre pays ont été créés des comités d'action pour la promotion des écoles associées en Suisse. Un dossier a été préparé et publié pour les enseignants qui travaillent dans l'esprit de la compréhension internationale. Un séminaire a été organisé pour eux sur l'Afrique du Nord.

Dans le même ordre d'idées un autre séminaire, sur les problèmes du développement, a été organisé pour les rédacteurs de la presse pédagogique.

De nombreuses écoles ont participé à des expositions et à des concours internationaux de dessins d'enfants. Souvent ces manifestations donnent aux élèves la première possibilité d'une collaboration internationale.

## *Education extrascolaire*

Depuis longtemps, la Commission se préoccupe du problème de la jeunesse. En collaboration avec le Cartel suisse des associations de jeunesse, et avec l'aide financière du Département fédéral de l'Intérieur, elle a mis en train une enquête sociologique sur la situation de la jeunesse suisse. Cette enquête posera les premiers jalons d'une politique de la jeunesse.

La section jeunesse de la Commission a en outre organisé en Suisse le premier camp scientifique pour des jeunes gens. Ce camp-pilote a connu un succès remarquable. Il a montré les larges possibilités d'une éducation scientifique extrascolaire.

De nouveaux Clubs UNESCO, promoteurs d'une éducation civique extra-scolaire, et dont le but est semblable à celui des écoles associées, ont été créés.

La Commission a, en outre, publié de nouvelles « fiches d'information UNESCO pour animateurs de jeunesse », notamment une sur les Droits de l'homme.

### *Education permanente*

L'intégration de l'éducation scolaire, de l'éducation extrascolaire et de l'éducation des adultes dans un système éducatif global est un but à long terme de la Commission. Elle s'inspire, dans ce domaine, aussi bien des idées de l'UNESCO que des résultats des travaux du Conseil de l'Europe.

L'éducation permanente, et notamment l'éducation des adultes, demande de nouvelles infrastructures: par exemple des centres de culture et de loisirs. La Commission est persuadée qu'un jour viendra où la nécessité de construire ces centres sera admise comme l'est aujourd'hui celle de construire des écoles. C'est pourquoi la section de l'éducation des adultes a organisé en 1967 et en 1968 un séminaire pour les représentants des communes de Suisse alémanique sur les problèmes que posent les centres de culture et de loisirs. Un troisième séminaire sur ce même sujet sera organisé l'année prochaine en Suisse romande.

Après ce bref compte rendu, il peut être utile de rappeler que la Commission nationale suisse pour l'UNESCO remplit aussi, ou même surtout, une tâche importante de liaison et d'information. Elle est une plaque tournante qui relie le monde pédagogique suisse à cette grande œuvre de l'UNESCO qui est, dans une très large mesure, basée sur le respect de l'être humain d'une part et surtout, sur une immense foi dans l'importance et la valeur de toute action éducative.

CHARLES HUMMEL